

SOMMAIRE

- Vidéoprotection
- Cimetière
- Appel à candidatures
- Nouveaux horaires — bruits et rapport de bon voisinage
- Concours départemental des villes et villages fleuris
- Elagage à proximité des lignes électrique
- Centre de loisirs
- Association « Une rose un espoir »
- Association « Mon village »
- Concert « Pop Jazz »
- Agenda

MAIRIE DE
CHEVREMONT

2 rue de l'église

90340 CHEVREMONT

Secrétariat :

03 84 21 08 56

Fax : 03 84 21 24 26

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi de 8h à 12h

Le jeudi de 13h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Site internet :

www.chevremont.fr

VIDEOPROTECTION

La commune de Chèvremont s'est équipée d'un **système de vidéo-protection** qui couvrira l'ensemble du **secteur de l'église/Mairie/école/crèche** (arrêté préfectoral n° 90-2018-02-05-016 du 05/02/2018) ainsi que la salle polyvalente, « **La Chougalante** », en travaux, (arrêté préfectoral n° 90-2018-02-05-015 du 05/02/2018).

CIMETIÈRE DE CHÈVREMONT

Le 3^{ème} extrait du procès-verbal de constat d'abandon des concessions est affiché depuis le **24 mars 2018 (pour 1 mois)** sur le panneau de la mairie (rue de l'église), à la porte du cimetière et il est consultable sur le site internet www.chevremont.fr.

Le procès-verbal détaillé sera également à disposition du public au secrétariat de mairie.

APPEL À CANDIDATURES

Plusieurs **postes de saisonniers** au sein de la Commune de Chèvremont sont à pourvoir pour la période de la **mi-juin à fin août 2018**.

Veuillez déposer vos candidatures **dès à présent et jusqu'au 25 avril 2018**, par :

mail sur mairie@chevremont.fr ou par courrier postal : **Mairie de Chèvremont, 2 rue de l'église 90340 CHEVREMONT.**

LES BEAUX JOURS ET LE BRUIT : NOUVEAUX HORAIRES

Avec les beaux jours, chacun est heureux de profiter de sa terrasse. Il est donc important de limiter les bruits de voisinage et de respecter les règles afin que nous puissions mieux vivre ensemble.

Travaux et chantiers : les nuisances sonores sont interdites entre 20h et 7h ainsi que les dimanches et jours fériés.

Bricolage et jardinage : les outils bruyants (scies mécaniques, tronçonneuses, tondeuses à gazon) peuvent être utilisés :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les jours fériés de 10h00 à 12h00,
- les dimanches ils sont interdits.

Animaux : Article 9 de l'arrêté Préfectoral :

« Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »

Références : décret 95-408 du 18 avril 1995 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, arrêté Municipal N°13/2018 du 26 mars 2018 et arrêté Préfectoral N°2015105-0005 du 15 avril 2015.

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commune de Chèvremont s'est vue décerner la **5^{ème} place** de la catégorie des communes de plus de 1000 habitants au concours départemental des Villes et Villages fleuris pour l'année 2017.



ÉLAGAGE À PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES

- **Enedis** diffuse une documentation très complète sur son site internet <http://www.enedis.fr>.

- Tous travaux d'élagage à proximité des lignes électriques aériennes (réseaux HTA/dits moyenne tension de 20000V, réseaux BT/dits basse tension torsadés ou nus de 400/230V, réseaux d'éclairage public) doivent faire l'objet d'une déclaration de projets de travaux (DT). Sur le site internet www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr, le maître d'ouvrage trouvera, entre autres, les formulaires Cerfa DT/DICT, les coordonnées des exploitants (pour le 90, il s'agit d'Enedis et/ou de la commune pour le réseau d'éclairage public). Une sanction allant jusqu'à 1500 € peut être encourue en cas de non-respect de ces obligations.

- Pour résumer, la prise en charge financière de l'élagage revient à :

ARBRE SUR	LIGNE ELECTRIQUE	RESPONSABLE
Domaine privé	Domaine privé	Enedis*
Domaine privé	Domaine public	Propriétaire de l'arbre
Domaine public	Domaine public	Enedis

*sauf si les arbres ont été plantés par le propriétaire dans la zone de déboisement après la construction de la ligne.

CENTRE DE LOISIRS

Les enfants sont accueillis au Centre Culturel pour vivre des moments de détente et de découverte au gré de thématiques et d'histoires originales.

Du mardi 16/04 au vendredi 20/04
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
avec ou sans repas

« Notre Forêt »

Notre thématique sera propice aux sorties en forêt et à la récolte.

Contact : *Maxime ARMANDO*

Tél : 03 84 28 36 18

Email : centreculturel.chevremont@gmail.com

ASSOCIATION « UNE ROSE UN ESPOIR »

L'association « **Une rose un espoir** » organise, au profit de la ligue contre le cancer, une balade à moto sur 2 jours le samedi 28 et le dimanche 29 avril 2018 : l'une des étapes est à Chèvremont.

⇒ **Vente de roses :**

L'association « **Mon Village** » va apporter son aide à « **Une Rose un Espoir 90** » en vendant des roses. Cette action se déroulera également **les 28 et 29 avril 2018**.

Vous trouverez plus d'informations sur le site www.uneroseunespoir90.fr. Vous avez la possibilité de **pré-réserver des roses** (date limite fixée au 4 avril) auprès de :

Mme Joëlle PILLOD (03.84.28.22.94 / 06.80.16.14.04)

(livraison à domicile possible).

ASSOCIATION « MON VILLAGE »

Sortie sur 2 jours en bus à destination de Dôle : (*train de la ligne des Hirondelles -> St Claude*).

Les 2 et 3 mai prochains étant complets, nous vous proposons de réorganiser cette sortie les 20 et 21 juillet 2018 avec un tarif spécial « enfants », à condition de réunir 25 participants. **Date limite d'inscriptions le 2 avril 2018**. Information et inscription auprès de *Danièle ROSEMAIN* au 03.84.21.57.57 ou *Claude BOGNER* au 03.84.22.01.19.

Finale du championnat de tarot : La finale du championnat de tarot et son traditionnel repas se tiendront le **samedi 28 avril 2018** à la Maison des Associations de Chèvremont à partir de 20h. Inscription au repas avant le 21 avril 2018 auprès de *Mariette et Lucien WALTER* au 06.03.65.78.67.

Randonnées : Rendez-vous à 13h15, place du monument aux Morts. Inscription et information auprès de *Nicole LAB* au 03.84.22.06.70.

Samedi 7 avril 2018 : balade des champs cerisiers au départ de l'étang des Forges, 8 km, dénivelé 65 mètres.

Mercredi 11 avril 2018 (vacances scolaires) : la forêt du Mont à Belfort, 4 km environ, dénivelé négligeable.

Jeudi 26 avril 2018 : secteur de Montreux-Château, monument de l'aviateur Pégoud, chapelle médiévale et la motte castrale, 9 km environ, dénivelé 100 mètres.

Samedi 5 mai 2018 : le bois du Mont Vaudois, 7 km, dénivelé 100 mètres.

CONCERT « POP JAZZ » AVEC

L'ASSOCIATION « ELAN MUSICAL »

L'association « Elan Musical » organise un concert avec « Pop Jazz » et les orchestres « Pop Orchestra » et « Tentativ' Jazz » le **vendredi 6 avril 2018** à 20h30 dans la salle intercommunale des 4 villages de Novillard.

Entrée gratuite.

AGENDA D'AVRIL

6 avril : Concert « Pop Jazz », « Tentativ'Jazz » et « Pop Orchestra », 20h30, salle intercommunale des 4 Villages, Novillard.

6 avril : Retour des commandes de la vente de bulbe de l'association des parents d'élèves CAPE (info et question : cape90340@gmail.com).

6 avril : Fête de printemps, école publique de Chèvremont, de 13h40 à 15h15, défilé des enfants déguisés.

28 avril : Finale du championnat de tarot et dîner, Maison des associations, dès 20h00.

28 et 29 avril : Balade à moto et vente de roses, association « Une rose un espoir » avec le soutien de l'Association « Mon Village ».